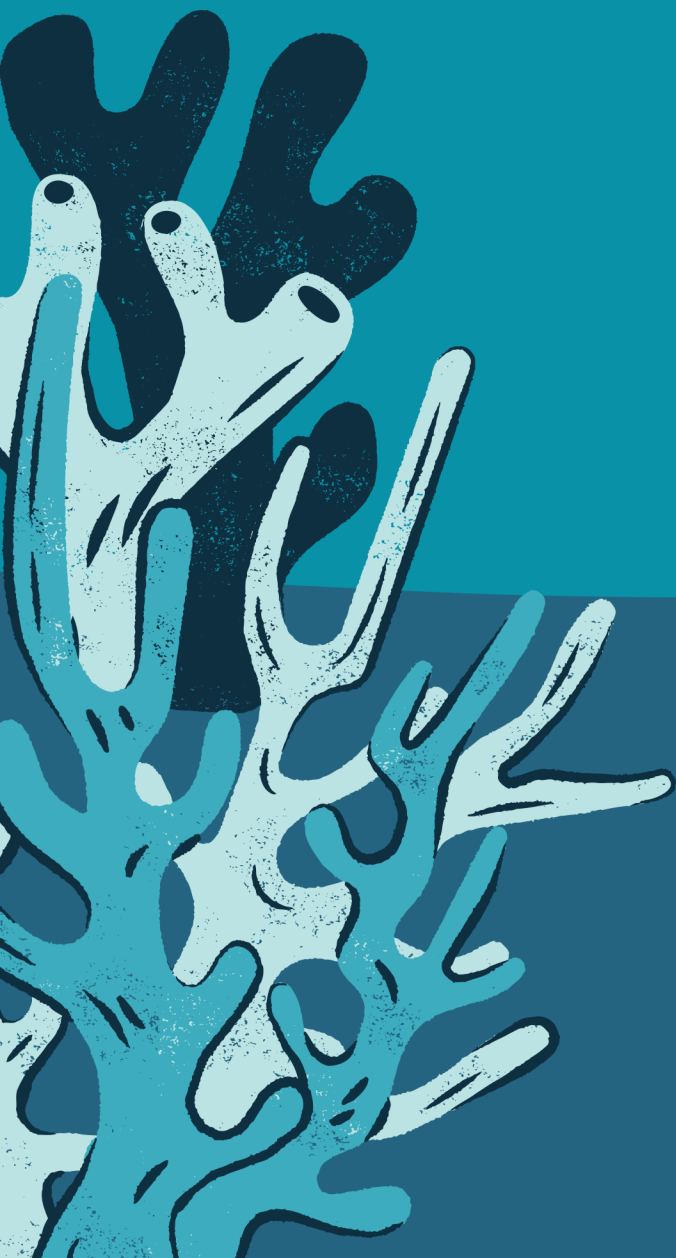


LA MER EN DÉBAT

Environnementon X CNDP



QUEL AVENIR POUR LA MER MÉDITERRANÉE ?

Entre activités économiques et enjeux de protection :
Une Conférence-Débat sur la planification maritime.

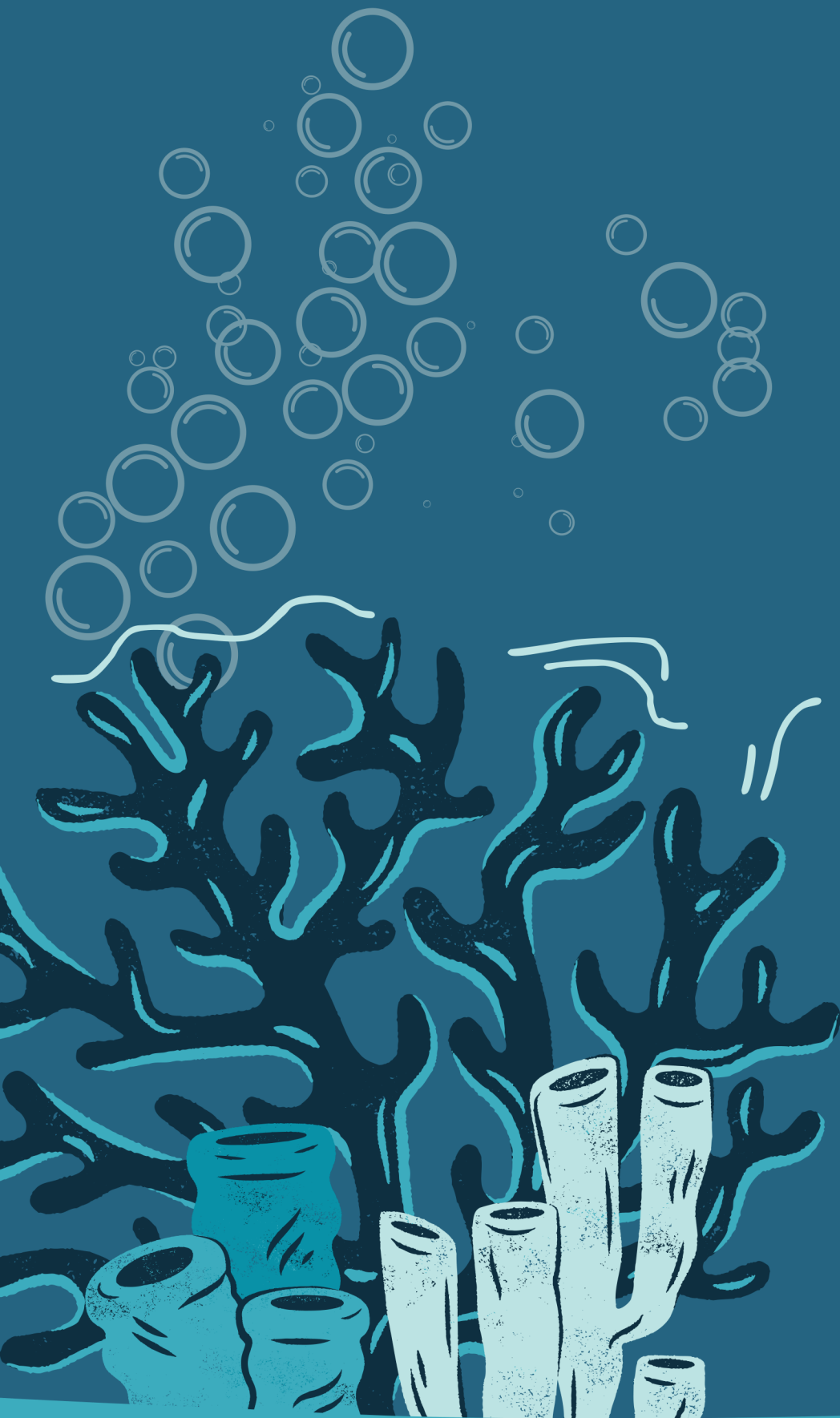


NOS INTERVENANTS

SERGE GIACOMAZZI



FRÉDÉRIC LE MANACH



LA CNDP

COMMISSION
NATIONALE DU
DÉBAT PUBLIC
SAISIE PAR
L'ÉTAT

- 4 FACADES :
- MEDITERRANÉE
 - NOUVELLE AQUITAINE
 - BRETAGNE PAYS DE
LA LOIRE
 - NORMANDIE HAUT-
DE FRANCE



LA CNDP

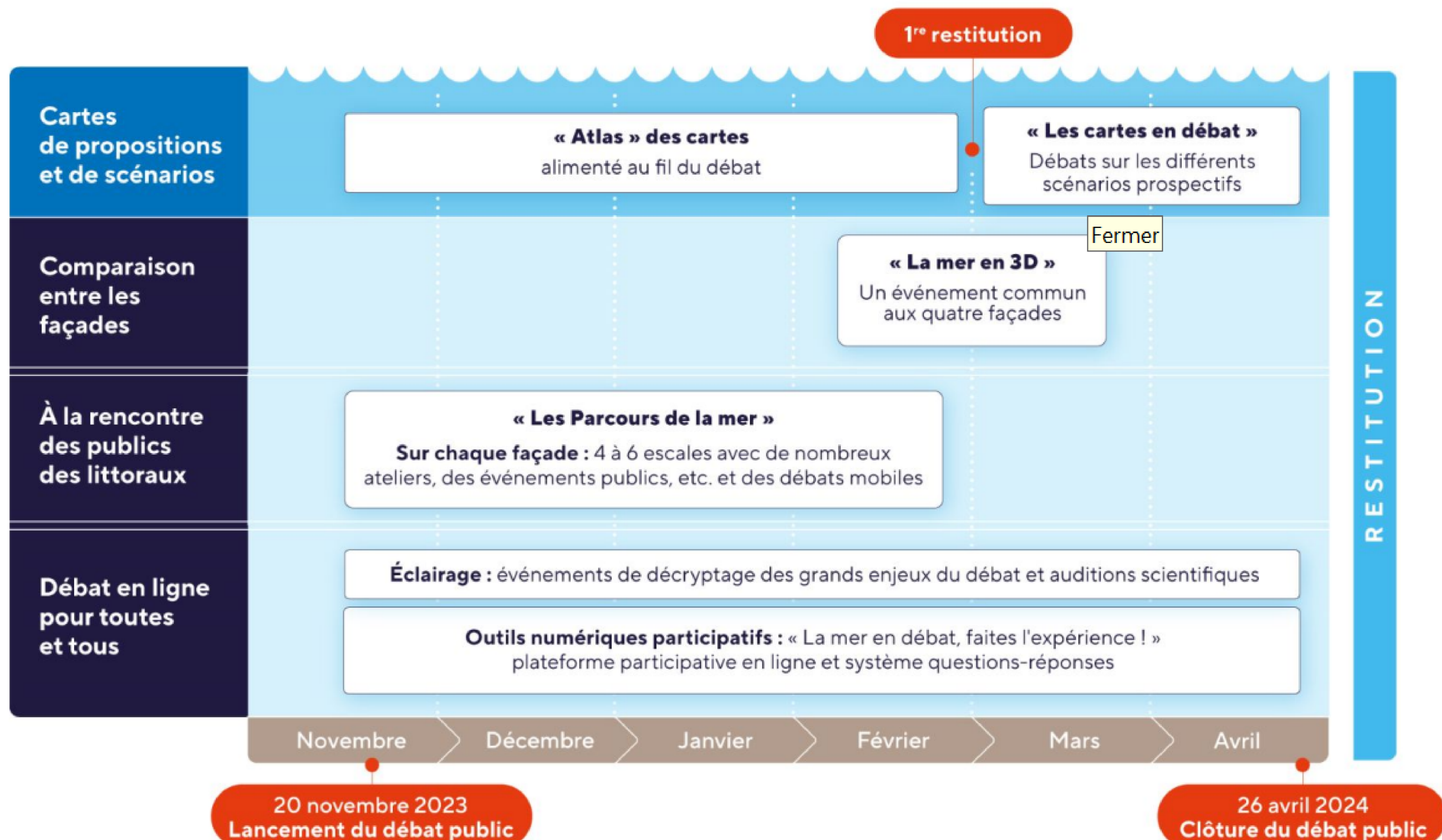




La Commission nationale du débat public (CNDP)

- **Une Autorité administrative indépendante**
- **Veille au respect du droit constitutionnel à l'information et à la participation du public**
- **l'information / la délibération / la restitution / la reddition des comptes**
- **Ne donne pas son avis sur le fond du dossier mais restitue celui du public**

Les modalités du débat



Lancement
du débat
20/11/2023



Clôture
du débat
26/04/2024



La mer en débat : faites l'expérience !

**Comment protéger et partager la mer et l'océan ?
Faut-il développer l'éolien en mer et à quelles conditions ?**

Confrontez-vous à différentes informations et points de vue, et partagez vos réactions : elles seront versées au débat public en cours sur l'avenir des différentes façades maritimes de France métropolitaine.



Lors des escales :

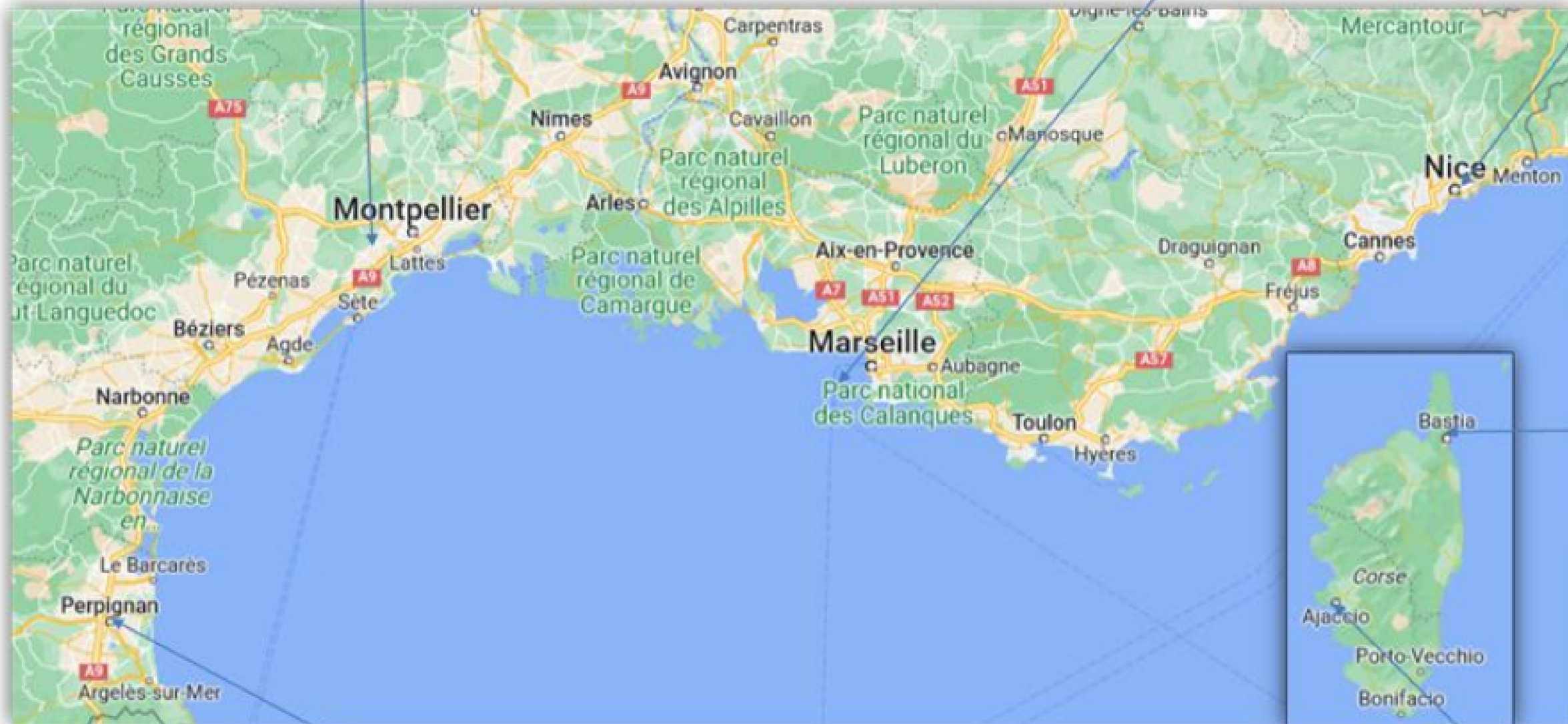
- Des temps spécifiques pour traiter des enjeux locaux, avec les acteurs et les publics
- Un évènement grand public sous forme d'ateliers-débat
- Des thématiques locales mises en avant pour traiter les 17 thèmes identifiés dans l'étude de contexte. Des thèmes seront communs à plusieurs escales
- Et aussi : des débats mobiles, des visites de site, des cafés-sciences

- 6 escales : deux par région administrative
- Evènements dans les bassins de vie
- Avec les publics éloignés via des partenariats avec des associations (Petits débrouillards, CPIE)
- Avec les publics jeunes (partenariats universitaires, lycées, collèges)
- Des partenariats médias locaux

Escale 3 : Montpellier – Sète
du 16 au 19 janvier

Escale 2 : Marseille – Fos –
Toulon du 12 au 15 décembre

Escale 6 : Nice
– menton du
12 au 15 mars



Escale 1 :
Bastia / Corte
du 27 nov au
2 déc

Escale 4 : Perpignan – Narbonne –

Escale 5 : Ajaccio

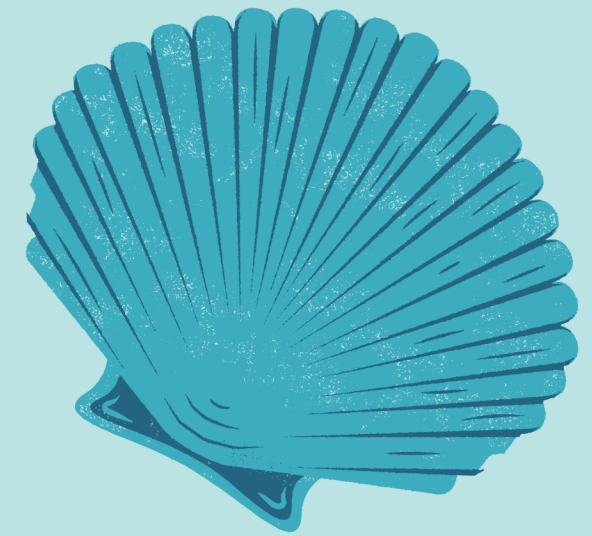
Escale à Nice du 12 au 14 mars

Mercredi 13 mars - Ateliers thématiques au CUM à Nice

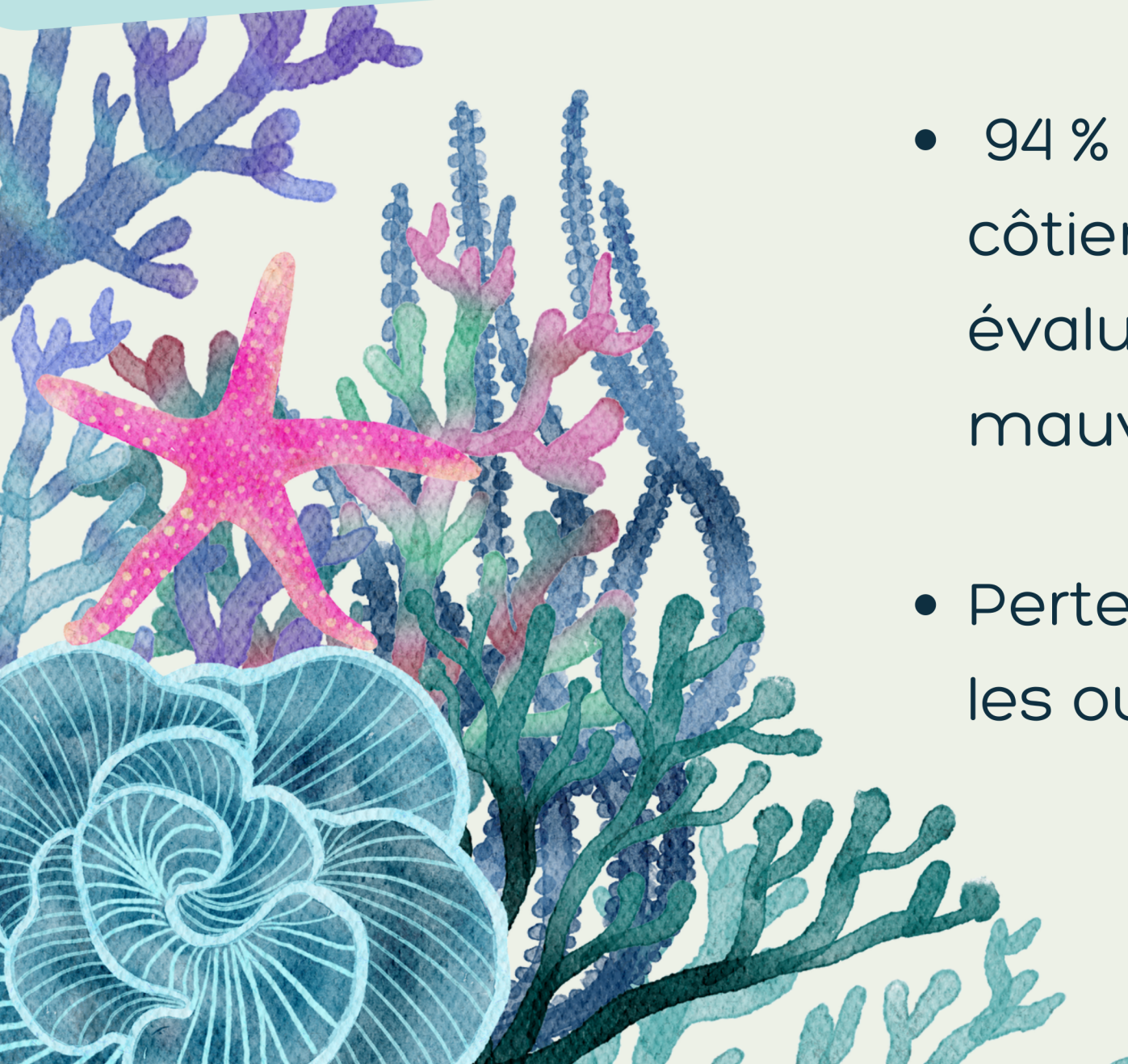
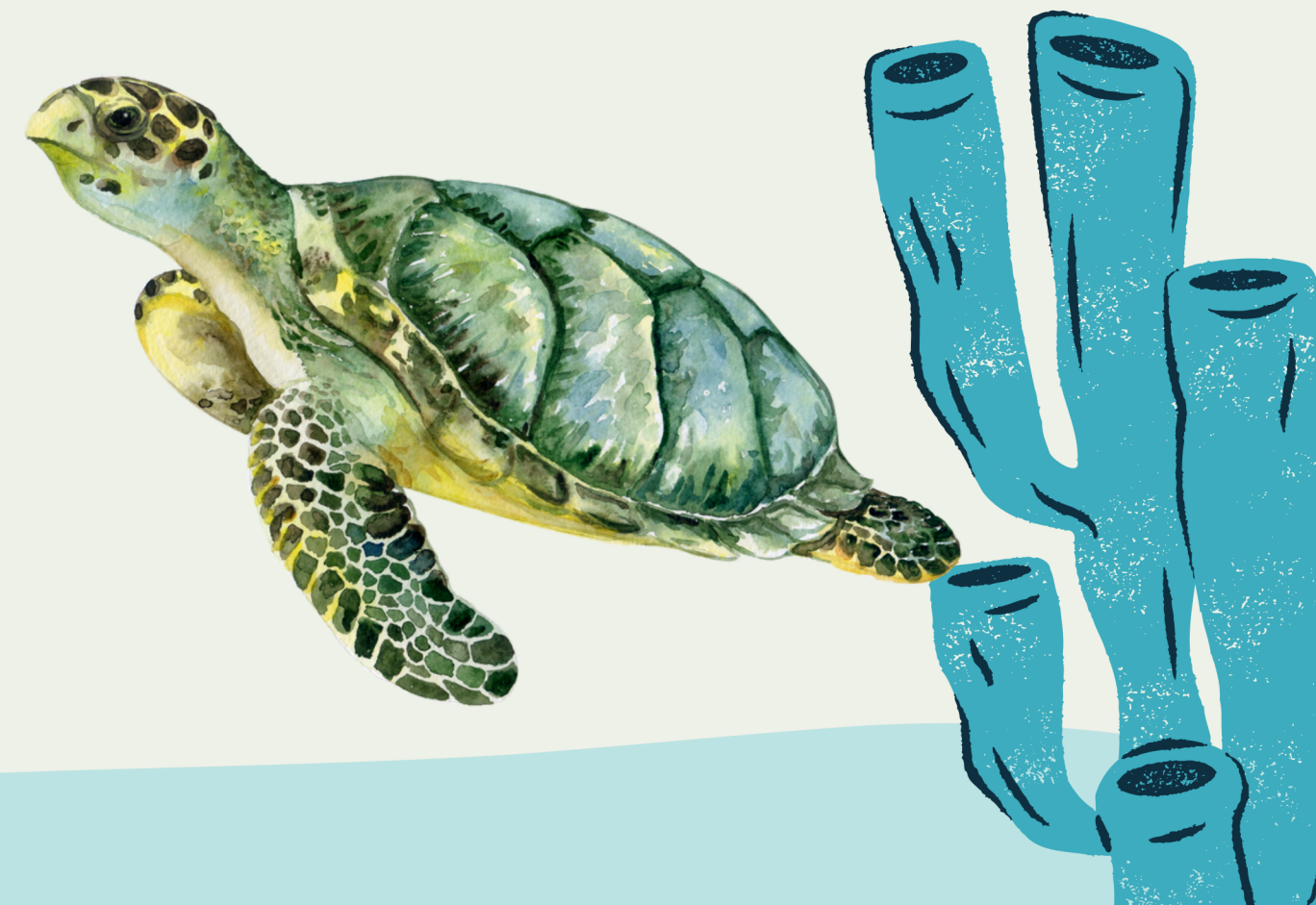
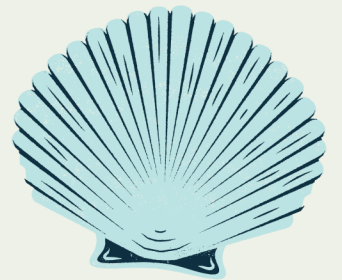
- Atelier 1 - Selon quels critères faut-il identifier les zones maritimes à protéger ? Avec quels modes de gestion, quelles priorités, quels moyens ?
- Atelier 2 - Loisir, tourisme, plaisance: quelles conséquences sur le milieu marin ? Peut-on préserver ces activités essentielles à l'économie du territoire tout en diminuant leur pression sur la biodiversité ?

Jeudi 14 mars - Atelier spécifique "Pêche et aquaculture" dans le Var

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

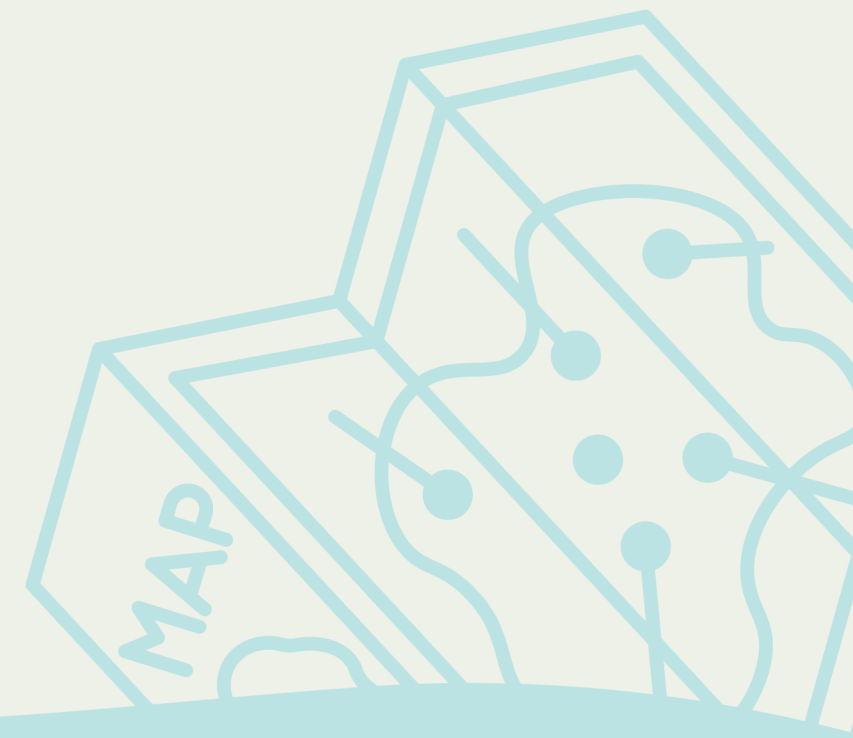
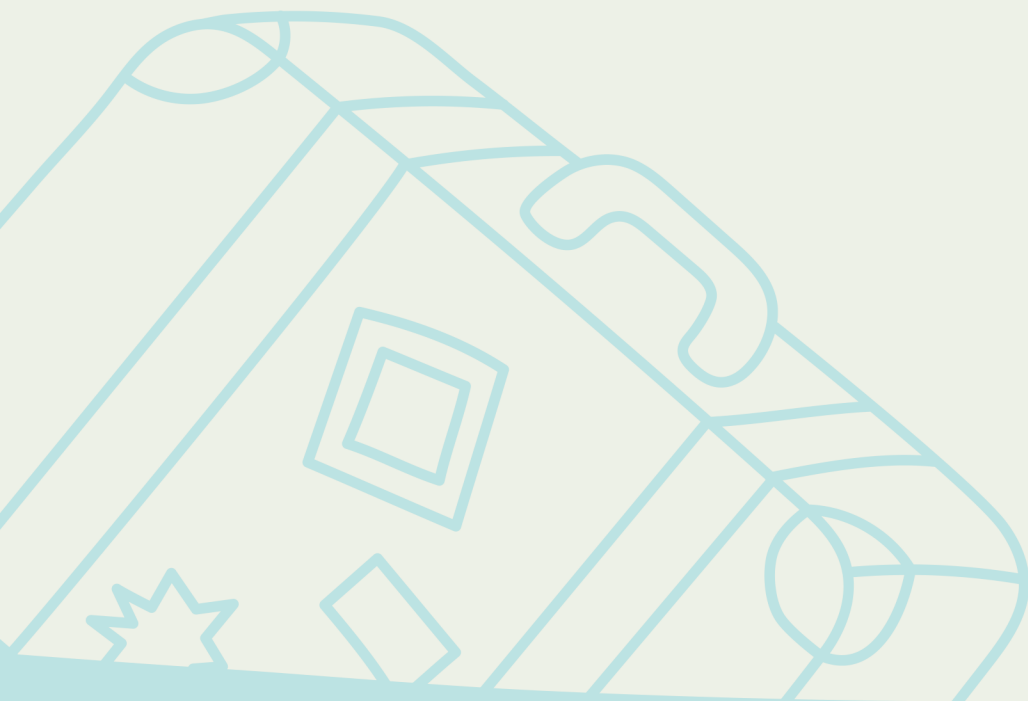


- 94 % des habitats marins et côtiers d'intérêt communautaire évalués en métropole sont en mauvais état
- Perte de 29 % des coraux dans les outre-mers



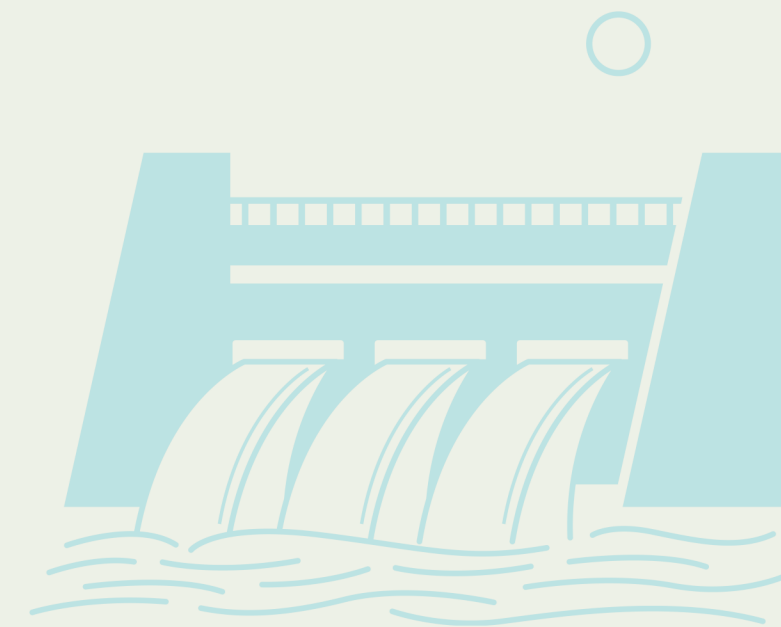
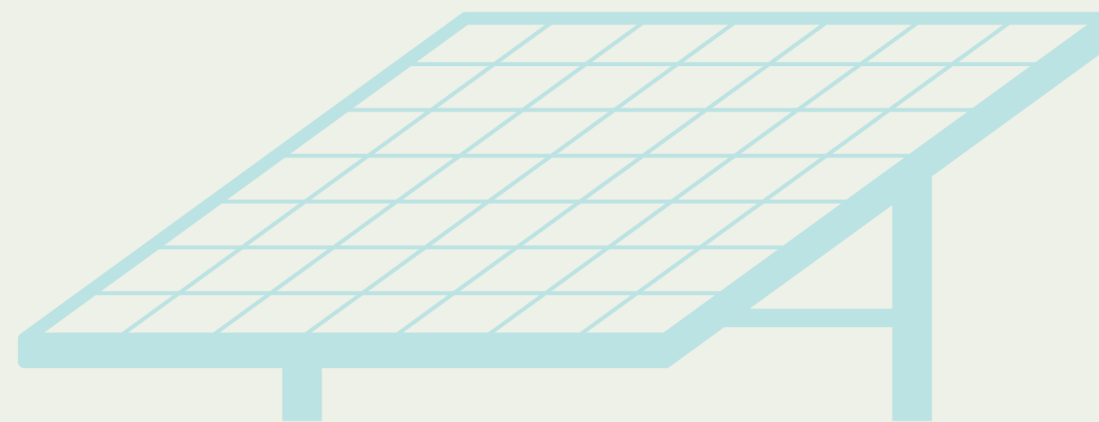
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 11 MILLIONS DE TOURISTES ANNUEL EN 2023
- LE TOURISME REPRÉSENTE 8% DES GAZ À EFFET DE SERRE



ENERGIE ET MEDITERRANÉE

- L'éolien représente 12,7 % de l'énergie Française
- L'hydraulique représente 19,3 %



Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Méditerranée

